

|     | Dates                     | Désignation                             | Lieux des rendez-vous    | Organisation | Conditions particulières        | Fiches Infos                | Responsables               |
|-----|---------------------------|---|--------------------------|--------------|---------------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| 1.  | 12/03/2017                | Ouverture CODEP 33                      | CAPTIEUX                 | CODEP33      | Repas sur inscription           | <a href="#">Cliquer Ici</a> | A. CHARBONNIER             |
| 2.  | 23/03/2017 <b>ANNULEE</b> | Sortie CLUB des Jeudis                  | BELIN BELIET             | GMC          | Pique-nique embarqué            | <a href="#">Cliquer Ici</a> | C. PERES                   |
| 3.  | 01/04/2017                | Brevet Fédéral Route 100 150 km         | LE HAILLAN               | CODEP33      | Repas sur inscription           | <a href="#">Cliquer Ici</a> | P. LENFANT                 |
| 4.  | 02/04/2017                | Journée du Cœur                         | BORDEAUX                 | CODEP33      | Visite de Bordeaux              | <a href="#">Cliquer Ici</a> | J. COCATRIX                |
| 5.  | 06/04/2017                | Sortie CLUB des Jeudis                  | SAINTE HELENE            | GMC          | Casse-croute en fin de parcours | <a href="#">Cliquer Ici</a> | J. COCATRIX                |
| 6.  | 20/04/2017                | Sortie CLUB des Jeudis                  | BEGLES                   | GMC          | Repas sur inscription           | <a href="#">Cliquer Ici</a> | F. LAPERCHE                |
| 7.  | 22/04/2017                | Brevet Fédéral Route 200 km             | LE HAILLAN               | CODEP33      | Prévoir casse-croute            | <a href="#">Cliquer Ici</a> | P. LENFANT                 |
| 8.  | 30/04/2017                | Randonnée du Langonnais                 | LANGON                   | CODEP33      | Repas sur inscription           | <a href="#">Cliquer Ici</a> | B. HOCQUEL                 |
| 9.  | 01/06/2017                | Sortie CLUB des Jeudis                  | ILLATS/CASTETS en DORTHE | GMC          | Repas sur inscription           | A venir                     | P. LENFANT                 |
| 10. | 15/05/2017 au 17/05/2017  | Séjour ILE OLERON                       | ST GEORGES DE DIDONNE    | GMC          | Pension complète                | <a href="#">Cliquer Ici</a> | J.C. MIALOCQ               |
| 11. | 24/05/2017 au 27/05/2017  | Séjour Bordeaux - Sète                  | BORDEAUX                 | CODEP33      | Pension complète                | <a href="#">Cliquer Ici</a> | Pas de pilotage GMC        |
| 12. | 07/06/2017 au 10/06/2017  | Séjour Randonnée Océane                 | CARBON BLANC             | CODEP33      | Pension complète                |                             | Pas de pilotage GMC        |
| 13. | 07/06/2017 au 15/06/2017  | Séjour ESPAGNE                          | CANET DE BERENGUER       | GMC          | Pension complète                | <a href="#">Cliquer ici</a> | A. BOURREAU                |
| 14. | 06/07/2017 <b>ANNULEE</b> | Tour de L'Estuaire                      | LAMARQUE                 | GMC          | Prévoir casse-croute            | <a href="#">Cliquer ici</a> | F. LAPERCHE                |
| 15. | 01/08/2017                | 8 <sup>ème</sup> Randonnée du Critérium | ST MAGNE DE CASTILLON    | CODEP33      | Avec repas et entrée Circuit    | <a href="#">Cliquer ici</a> | <b>Pas de pilotage GMC</b> |
| 16. | 05/09/2017 au 08/09/2017  | Séjour à EAUZE (Gers)                   | EAUZE                    | GMC          | Pension complète                | <a href="#">Cliquer Ici</a> | J. COCATRIX                |
| 17. | 01/10/2017                | Clôture Saison CODEP                    | ST LAURENT MEDOC         | CODEP33      | Repas sur inscription           | <a href="#">Cliquer Ici</a> | F. LAPERCHE                |

Liens utiles : <http://nouvelle-aquitaine.ffct.org/> <http://gironde.ffct.org>

|                     |           |        |         |                     |          |
|---------------------|-----------|--------|---------|---------------------|----------|
| Code des couleurs : | Programmé | Engagé | Réalisé | Inscriptions closes | Supprimé |
|---------------------|-----------|--------|---------|---------------------|----------|

Date de mise à jour : 16/09/2017

## Conditions d'établissement et de mise jour du Programme annuel des Séjours – Sorties :

- Ce document est préparé par le Comité de Direction du Club.
- Il est mis à jour régulièrement en cas de besoin.
- Il sera complété et mis à jour au fil de l'eau. Aucune diffusion papier ne sera plus réalisée. Il sera également tenu à jour sur le Site du Club.
- A l'engagement de chaque événement, une information complète est diffusée à tous les adhérents qui possèdent une messagerie connue du Club.
- Des manifestations, non inscrites dans le programme, seront également proposées.
- Un code de couleurs détermine le statut de chaque événement.

## Conditions Générales pour participer aux Séjours - Sorties :

### LES SORTIES ORGANISÉES PAR LE CLUB (DITES « SORTIE CLUB DES JEUDIS ») :

- Sauf exception, les sorties d'une journée ne comportent pas de repas au restaurant.
- Pour le repas, chacun prévoit son casse-croute qui est soit :
  - ▶ embarqué dans un sac à dos et pris le long du parcours,
  - ▶ laissé dans la voiture et sera pris à la fin du circuit.
- On prévoit en général des circuits pour 2 (ou) 3 groupes. L'organisation des circuits permet un regroupement sur le lieu du casse-croute ou à la fin du circuit.
- Une participation éventuelle du club est déterminée au cas par cas pour certaines sorties.
- Une fiche d'information spécifique sera établie par l'organisateur et diffusée à tous les adhérents. Elle fournira toutes les informations utiles : circuits avec références OpenRunner, lieu et heure ...

### LES SORTIES COREG - CODEP - NATIONALES ORGANISÉES PAR LE CLUB :

- Il faut s'inscrire auprès de l'organisateur pour participer au repas (s'il est prévu).
- Pour chaque événement on déterminera précisément les conditions de prise en charge partielle ou totale de certaines dépenses.
- **Attention** : La prise en charge des frais par le Club est définie au cas par cas.  
Elle s'applique exclusivement aux adhérents de l'année en cours qui s'inscrivent aux conditions fixées et ceci **avant la date limite d'inscription**.

### LES SÉJOURS ORGANISÉS PAR LE CLUB :

- Ces séjours sont uniquement accessibles aux adhérents du Club pour l'année en cours.
- Le club assure l'organisation complète (logement et repas).
- Les inscriptions doivent se faire auprès du responsable désigné.
- Les frais de séjour sont à régler uniquement par chèque à l'ordre de GMC.
- Participation éventuelle du Club pour certains séjours précisée au cas par cas.

### LES SORTIES OU SÉJOURS LIBRES (NON PILOTÉS PAR LE CLUB) :

- L'inscription est libre et doit se faire individuellement directement par chaque participant auprès de l'organisateur officiel de l'événement.
- Le Club n'intervient ni pour l'organisation, ni pour sa participation.

### LES MANIFESTATIONS :

- Il s'agit d'événements organisés par le Club ou auxquels il participe.
- L'inscription se fait auprès de l'organisateur désigné et aux conditions propres à chaque manifestation.

**N.B.** Tous les règlements doivent se faire obligatoirement par chèque à l'ordre de GMC.

Seul le Trésorier du Club (A. BAILET) est habilité à recevoir, valider et encaisser les chèques.